

**Résolution adoptée**  
Séance plénière du 27 juin 2023

Le *travail* en questions

**Déclaration du groupe des Outre-mer**

Depuis plus de 100 ans, on s'interroge sur le travail. Ces questionnements ont toujours été un fil conducteur qui a même conduit les Etats à créer une organisation Internationale dédiée.

La multitude d'analyses, de rapports, d'études et d'avis relatifs à ce sujet... mais également ceux issus du CESE ont consisté à agir sur le marché du travail en priorisant l'accès et le développement de l'emploi plutôt que la place du travail dans notre société.

Hélas ! si ces mesures ont peut-être atténué les résultats, les mutations profondes auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés nous obligent à s'emparer de la question de la nature et de l'organisation du travail.

Les crises sanitaires, climatiques voire internationales que nous traversons rendent la nécessaire transformation inéluctable si on souhaite entendre les souffrances, le désengagement et les interrogations des salariés sur le sens du travail.

Cependant, comment repenser le travail lorsque la question de l'accès à l'emploi dans les Outre-mer n'est pas réglée ? Les chiffres dans nos territoires entre 23 et 53% des 15-24 ans sont aujourd'hui au chômage.

Les dispositifs déjà engagés dans le cadre des pactes ultramarins d'investissement dans les compétences ont, prioritairement ciblé les publics fragiles mais surtout ont sécurisé les parcours post-formation.

Mais faut-il conclure que ces mesures demeurent suffisantes à la fois pour réduire le chômage de masse et préparer aux nouvelles formes d'organisation du travail ?

Evidemment, qu'elles sont insuffisantes !

Dans les Outre-mer, afin de promouvoir une autre vision du travail et notamment celle des jeunes, il convient désormais de s'attacher à réinventer les modèles et les conditions économiques de ces territoires.

En votant cette résolution il faut être conscients de devoir élargir le champ de nos réflexions pour replacer les notions de valeur du travail, de dignité et de progrès associées au travail dans le débat public.

En votant ce texte il est impératif de trouver des perspectives à nos travailleurs en proie à tous les maux, à toutes les difficultés, à toutes les formes de violence et à la pauvreté.

Il y va de la responsabilité de notre institution et de celle du Gouvernement de fortement recréer de l'espérance dans notre pays.